



3^{EME} ASSISES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-ARMENIENNE NOTE DE CADRAGE

Tous les 3 ans, les Assises constituent un temps fort de la coopération décentralisée franco-arménienne, permettant des échanges approfondis autour de thématiques identifiées comme prioritaires par les acteurs locaux.

La dernière édition, centrée autour du développement territorial, s'est tenue à Valence en octobre 2013. Quatre axes avaient été déclinés : le tourisme, le développement de l'économie locale, le développement agricole, l'enseignement supérieur / la culture.

Les Assises se tiennent cette année en Arménie. La capitale Erevan a été retenue, avec des événements possibles dans d'autres villes.

Notre objectif est de favoriser une orientation concrète des débats, pouvant faire émerger des idées novatrices et visant à améliorer in fine l'efficacité de nos actions.

Dates validées par la partie arménienne

1^{er} et 2 décembre 2016

Pistes de réflexion

La coopération décentralisée évolue et s'interroge sur les conditions d'un développement économique local harmonieux et les stratégies à déployer.

La plupart des actions engagées dans le cadre des coopérations décentralisées visent à dynamiser et développer un territoire.

En quoi les collectivités locales sont-elles des leviers de développement économique local ?

Des échanges d'expérience et de savoir-faire seront encouragés. Les collectivités sont invitées à associer leurs partenaires techniques à cet événement.

- ✓ **En introduction : proposition d'aborder les principaux enjeux autour du développement économique local**
- ? Quels seraient les besoins généraux en termes de développement économique des territoires en Arménie à évoquer ici ?
- La nécessité d'un travail en réseau des différents acteurs du territoire (secteur public, secteur privé, universités...) pour créer les conditions d'un développement économique durable
- Mettre en avant l'exemple de Dilidjan, qui devient un pôle reconnu aux niveaux éducatif, financier, culturel, touristique ?

→ Format à déterminer

✓ **Trois thématiques de travail, à aborder en ateliers**

Chaque atelier serait porté par un binôme de collectivités française et arménienne, chargé de retenir une problématique ciblée, de construire un programme, de mobiliser des partenaires / intervenants et de proposer une visite de terrain pour le 2^{ème} jour (à valider avec la partie arménienne, si la logistique le permet).

⇒ **AGRICULTURE**

Chef de file français : Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine se propose.

Chef de file arménien : ?

Quelques axes de travail, qu'il faudra sélectionner / affiner :

- L'essor de la production biologique
- La place des PME locales dans le secteur de l'agroalimentaire
- L'enjeu de la commercialisation : favoriser des débouchés locaux, opportunités et contraintes de l'export
- Echanges d'expérience sur des savoir-faire français tels que le vin, la production fromagère et laitière, ciblés par le gouvernement arménien

⇒ **TOURISME, CULTURE ET PATRIMOINE**

Chef de file français : La plateforme IRAPA se propose.

Chef de file arménien : ?

Axes de travail à développer

Intégrer les différentes formes de tourisme qui peuvent être portées dans le cadre de coopérations décentralisées : écotourisme, agritourisme...

⇒ **L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE LOCALE**

Chef de file français : ?

Chef de file arménien : ?

Axes de travail à développer :

- La **dynamique Smart City** : la ville de demain doit allier innovation sociale, efficacité économique et intérêts environnementaux pour répondre aux nouveaux enjeux qui se posent –services de qualité, gestion éclairée des ressources naturelles, révolution numérique, gouvernance participative etc.–. Cette nouvelle façon de penser la ville doit favoriser l'interaction de ses différents acteurs.

NB : Une rencontre économique sur la ville durable a été organisée par l'Ambassade en mars 2016 sur le thème : Repenser la ville pour mieux vivre ensemble

✓ **Enjeux transversaux**

Chaque atelier devra veiller à intégrer dans sa réflexion les enjeux transversaux suivants :

- Rôle des collectivités et apport potentiel de la coopération décentralisée
- Intégration des différents acteurs du secteur (public, privé – PME arméniennes et françaises–, société civile, universités...)
- Formation, intégration des jeunes
- Mobilisation des TIC, un des secteurs prioritaires du gouvernement arménien et de la coopération bilatérale
- Lutte contre le changement climatique
- Perspectives de développement économique pour les territoires
- Dynamique intercommunale, mutualisation des moyens

Proposition de déroulement

Jeudi 1 ^{er} décembre 2016		
<i>Matinée</i>	Séance plénière Ouverture officielle Introduction de la thématique	Erevan (lieu à définir)
<i>Après-midi</i>	Ateliers : Séance de travail en salle <i>Les trois ateliers se dérouleraient parallèlement</i>	Erevan
Vendredi 2 décembre 2016		
<i>Journée</i>	Ateliers : Visites terrain <i>Les trois ateliers se dérouleraient parallèlement</i>	Villes à définir (en fonction de l'accessibilité de Erevan, aller-retour dans la journée)
<i>Fin de journée</i>	Séance de clôture	Erevan

Proposition de rétroplanning

Tâche	Responsable	Echéance
- Retour sur la note de cadrage - Organisation de points téléphoniques / conférences Skype si nécessaire	Collectivités françaises / CUF	11 mai
- Traduction de la note de cadrage	CUF	Semaine du 16 mai
- Envoi de la note de cadrage traduite à la partie arménienne	CUF	20 mai
- Retour sur la note de cadrage	Association des Communes d'Arménie (CAA)	Semaine du 6 juin
- Echanges approfondis sur les thématiques, le format...	CAA / CUF	Courant juin
- Organisation d'une réunion technique du groupe-pays Arménie dédiée aux Assises	CUF	Avant fin juin

Eléments de budget

Les collectivités françaises financeront leurs frais de déplacement.

La ville d'accueil devra mettre à disposition un lieu et gérer les aspects logistiques (accueil, interprétariat, restauration, transports locaux, communication...).

La question de la prise en charge financière d'intervenants professionnels/experts de France se pose.

Des cofinancements devront être recherchés, en France et en Arménie.